

PARTIE RÉSERVÉE AU JURY N°...5... Instruction commune avec les cas n°...
A remplir et cocher tel que nécessaire

- Retrait demandé Signature.....
- La demande d'instruction est dans les délais
- Initiateur représenté par : ... Yvon Poutriquet
- Retrait autorisé
- Prolongation du temps limite

Autre partie représentée par : ... J.CHERIAUX

Témoins : Interprète

- Objections sur le jury : Oui Non
- Demande écrite identifie l'incident
- Proteste hélé à la première occasion raisonnable
- Pas besoin de héler ; autre partie informée à la première occasion raisonnable
- Pavillon rouge envoyé ostensiblement à la première occasion raisonnable

- La demande est recevable, l'instruction continue**
- La demande n'est pas recevable, l'instruction est close**

INTRODUCTION DU CAS : (Type d'instruction et une ou deux phrases pour présenter le cas, p.ex : « un incident bateau/bateau à la marque sous le vent » ou « Une demande de réparation pour OCS »).

Demande de réparation

A 23 Mn de la ligne d'arrivée la direction de course demande à FRA 44058 (équipage double) de se dérouter pour porter assistance au bateau JOKARY de la classe solitaire dont le skiper est gravement blessé. 44058 se déroute un équipier monte à bord de JOKARY en attente des secours

Le blessé est évacué par les secours, un des équipier de FRA 44058 se charge de ramener JOKARY au port.

FRA 44058 passe la ligne d'arrivée avec un seul équipier à bord.

- Le croquis du bateau est validé par le jury
- Le croquis du jury est joint

CONCLUSIONS ET RÈGLES APPLICABLES

...EN quittant son bord pour aider une personne ou un navire en danger l'équipier de FRA 44058 s'est conformé à RCV 48.2 , il ne peut être reproché à 44058 d'avoir fini avec un équipier en moins

En se conformant à la demande de la direction de course de porter assistance à JOKARY, 44058 respecte RCV.1.1et a droit à réparation suivant RCV 61.4 (4)

- Demande rejetée
- Bateau(x): **44058**
- Réparation non accordée
- Réparation accordée comme suit : **heure d'arrivée 03 h 54 UTC**
- Demande de réouverture d'instruction : refusée acceptée

Président du jury et autres membres Patrick BREHIER, Etienne CHABRY, Pierre PARENT.....

Signature du Président : Patrick BREHIER Date et heure :